Computer Associés # DAI Magic





Opérations bon achat de MAI 2023

Sommaire

- 1 Opération Palier 1
- 2 Opération Palier 2
- 3 Utilisation des bons d'achat

DAI COMPUTER /Magic France 1 montée de saint Menet 13011 Marseille Tél : 04 91 36 43 33 Fax : 04 91 36 43 34 https://www.computer-associes.com/

13/04/2023

N'attendez pas le 02 Mai pour créer votre opération sur Magic ATTENTION :

- Nous ne pouvons pas créer les opérations à votre place, des informations obligatoires sont à renseigner dans l'opération + le prix des articles.
- Le prix des 2 articles ne doit pas être changé durant toute l'opération.

Computer Associés # DAI Magic



- Palier 1 : Prix de vente du chocolat (BC4095)
- Palier 2 : Prix de vente du chocolat (BC4095) + terrine campagne piment d'Espelette (AD2503)



Une fois que tout est bien rempli, cliquez sur « Valider ». Vous venez de créer le premier seuil de déclenchement.

2 Opération Palier 2

- Pour le deuxième seuil faites exactement la même opération mais changez les informations suivantes :
- COPIEZ COLLEZ le texte de l'opération ci-dessous : (Ce n'est pas le même texte que le Palier 1)

0#Merci de votre visite. 0# 0#Sur présentation de ce bon 16#votre magasin vous offre deux produits 16#bio issus du commerce equitable : 8#la tablette de chocolat lait 8#noisettes 41% 180g Biocoop 8#et la terrine campagne piment

exte de l'opération	Défaut
0#Merci de votre visite. 0# 0#Sur présentation de ce bon 16#surba magasin vous offre deux produits 16#bio issus du commerce equitable : 8#natabiette de chocolat lat 8#natabiette de chocolat lat 8#natabiette de chocolat part 8#el la terrice campagne giment	



Computer Associés # DAI Magic

8#d'Espelette 180g Biocoop *



Pour le montant du seuil « =60€ »

Montant Seuil 60,00€

Additionnez le prix de vente de l'article (BC4095) et de l'article (AD2503) pour le « Montant du BDA »

Iontant	Bon	d'achat	6,81€

 Pour le texte du Bon d'achat, <u>COPIEZ COLLEZ</u> le texte ci-dessous, <u>PENSEZ</u> à remplir les champs « XXXXXXXX ».
1#' Cette offre est valable uniquement sur remise de 1#l'original de ce bon lors de votre prochain 1#achat dans votre magasin, hors services 1#et achats e-commerce sur www.biocoop.fr
1#Dans la limite des stocks disponibles, produit 1#substituable équivalent au choix de votre magasin 1#Non échangeable, non compensable, non 1#remboursable, non cessible, non duplicable.
1#BIOCOOP XXXXXXXXXXXXX, au capital 1#de XXXXXX €, immatriculée au RCS 1#de XXXXXX sous le numéro XXXXXXXXXX

3 Utilisation des bons d'achat

Lorsque le client passe en caisse, le ou les articles concernés par le bon d'achat doivent être bipés dans le ticket de caisse afin d'en déduire le stock :

- Bipez les articles du client
- Bipez le ou les articles de la promo
- Cliquez sur total
- Choisissez le mode de règlement 'bons' puis 'bons d'achat code' ou 'bons d'achat' selon le paramétrage de votre caisse.
- Bipez le code barre du bon d'achat qui sert donc de règlement et qui déduira la somme de l'article ou des articles concernés.
- Mettez les autres règlements du client